

Année 2022

Edition janvier 2023

Bulletin municipal



C A R L U X

dialogues

2022



Consultable sur : www.carlux24.fr



CARLUX joli village du Périgord noir

où restent des traces des guerres de Cent ans et de religion,
se situe dans la vallée de la DORDOGNE.

Altitude : 85 à 260 mètres
639 habitants

1,500 km de la rivière Dordogne.

15 km de Sarlat (Pays de La Boétie)

8 km du château de Fénelon

15 km de l'autoroute Paris Toulouse (Autoroute A20)

30 km de l'axe routier Bordeaux-Clermont-Ferrand-Lyon (Autoroute A89)

15 km de la gare S.N.C.F. de Souillac (ligne Paris-Toulouse)

15 km de la gare S.N.C.F. de Sarlat (ligne Sarlat-Bordeaux)

20 km de l'aéroport Brive-vallée-Dordogne

(<http://www.aeroport-brive-vallée-dordogne.com/>)

Piste cyclable, voie verte, vélo route Sarlat-Cazoulès sur la commune.

Équipements collectifs

Foyer Seyral salle de réunion

Salle polyvalente équipée (salle des fêtes)

Place des Platanes (Boules, Spectacles plein air, ...)

Terrain de sport

Chemins pédestres : GR6, nombreux circuits de randonnées (PDIPR)

Parcours VTT balisés

Commerces itinérants

Poissonnerie

Zone Artisanale de Rouffillac

Antiquités

Chausse TP

3D concept paysage

Artisans

Gaboriau espaces verts

Delhorbe Plomberie chauffage

Services au public

Agence Postale communale

Maison du tourisme Pays de Fénelon

Gare de Carlux Espace DOISNEAU

Gendarmerie

Droit du sol urbanisme Rouffillac

Maison France Services Rouffillac

Commerces

Libre service Proxi

Halle paysanne

Boulangerie

Cafés restaurants

Hôtels

Pizza Big-Good

La ferme de la Chapelle

Maison médicale

Médecin

Ostéopathes

Kinésithérapeute

Infirmières

Psychanalyste

Hypnothérapeute

LE MOT DU MAIRE	4
LA VIE MUNICIPALE	5
Le Conseil municipal 2020-2026	5-6
Les services municipaux	6
Le budget 2022 L'état civil	7
Urbanisme ,cartes d'identité, recensement	8
Adressage, PLUI, fête de la gabare 2023	9
LA VIE DE LA COMMUNE	10
Les vœux 2022, Les cérémonies 2022	10
La bibliothèque, l'Eglise, les journées du patrimoine	11
L'école	12-13
Informations	
.....La Pierre Angulaire	14
.....Citoyenneté et voisinage	15
.....La salle polyvalente (équipements et tarifs)	15
LA VIE DU PATRIMOINE	16
Réalisations au cours de l'année	16-18
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
L'INTERCOMMUNALITE	19
La Communauté de communes du Pays de Fénelon	19
La ronde des villages	19
Le CIAS, Mission locale, Croix rouge, Entraide cancer	20
La Maison France Services	23
Les chenils intercommunaux, Carlux en ZRR, taxe de séjour	23
Le SICTOM	24-25
Le mot des gendarmes	26
LA VIE CULTURELLE	27
Calendrier des festivités 2023	27
Rétrospective 2022	28-30
LA VIE DES ASSOCIATIONS	31
ANNONCEURS	40

SOMMAIRE

Rédaction et Impression
Mairie de Carlux

Publication Mairie de Carlux
Janvier 2023

Responsables :
Michel Lemasson
Jean Albenque

Photos et textes :
Daniel Aumont
Jean Albenque
Janine Charrier
Odile Couronné
Philippe Ente
Stéphanie Charron
Marie-Laure Ferber
Michel Lemasson
Jean-Louis Rouet
Laurence Espinet

Mairie : 05 53 29 71 08

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h 30 h à 12 h et 14 h à 17h 30

Jeudi : fermé au public

Mail : mairie.carlux@orange.fr



Le mot du Maire

Chères Carluciennes, chers Carluciens,
Chères amies, chers amis,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse traditionnellement à vous dans cette édition du bulletin municipal.

Après ces trois années marquées par la crise sanitaire relayée depuis septembre par l'inflation nous connaissons des moments imprévus et déconcertants qui bouleversent nos repères.

L'inflation des énergies et des denrées de première nécessité ont un impact non négligeable sur le budget des familles et aussi sur ceux des collectivités. C'est dans ce contexte particulier que nous élaborerons notre budget 2023 et nous devons faire des choix.

L'équipe municipale continue néanmoins à améliorer votre quotidien.

Ainsi, comme vous l'avez constaté, le futur multiple rural est enfin sorti de terre. Il sera livré au printemps prochain.

Développer ce commerce de proximité, nous paraît essentiel d'autant plus qu'en ce moment de crise, c'est ce type de commerce qui a la faveur des usagers. Nous avons aussi la chance d'avoir des commerçants souriants et toujours prêts à rendre service, ce qui est primordial.

Ensuite s'ajoutera début 2024, une station-service avec borne électrique.

Dans quelques semaines, l'intérêt historique de notre château devrait être officiellement reconnu.

Nous avons effectivement engagé une démarche pour son classement aux monuments historiques et cela depuis plus de 30 ans.

Ce statut particulier permettra de protéger et de restaurer ce haut lieu de notre village, ainsi que de bénéficier de subventions pour des programmes de restauration et notamment le donjon.

A ce jour, je peux vous informer également avec certitude de la venue d'un médecin généraliste/diabétologue, au cabinet médical de Carlux fin février 2023.

Durant 2022, la vie festive a repris grâce aux associations et aux bénévoles, qu'ils soient remerciés pour leur implication dans la vie du village.

Au sein de l'intercommunalité, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se poursuit. Nous veillons à chaque étape aux intérêts de notre commune et aux vôtres bien sûr.

Je tiens à remercier les agents des services municipaux pour leur action au quotidien et leur disponibilité ainsi que le secrétariat et les agents des écoles.

Je vous engage à rester optimistes même si les temps sont durs. Nous vivons dans un environnement privilégié avec une qualité de vie qui nous est enviée et à juste raison. Ne l'oublions pas.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2023 ainsi qu'une bonne santé.

André ALARD

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal 2020 - 2026

André ALARD

Maire

Michel LEMASSON

1^{er} Adjoint

Odile COURONNE

2^{ème} Adjoint

Guy SAULIERE

3^{ème} Adjoint

Jean-Claude DELHORBE

4^{ème} Adjoint

Janine CHARRIER

Jean-Charles DAGES

Philippe ENTE

Marie-Laure FERBER

Jean ALBENQUE

Stéphanie CHARRON

Lyse FERBER

Frédéric FERREIRA

Johan LOUBRIAT

Simon SALIGNE



Délégués aux organismes externes :

	Titulaires		Suppléants	
S.I.C.T.O.M. du P.N.	Marie-Laure FERBER	Jean-Claude DELHORBE	Lyse FERBER	Johan LOUBRIAT
S.D.E. 24	Michel LEMASSON	Jean ALBENQUE	André ALARD	Jean-Claude DELHORBE
SYNDICAT AERODROME DOMME SARLAT	Johan LOUBRIAT	Simon SALIGNE	Philippe ENTE	André ALARD
SYNDICAT IRRIGATION PRATS DE CARLUX	Guy SAULIERE	Jean ALBENQUE	Jean-Claude DELHORBE	André ALARD

Délégués Commissions Intercommunales C.C. Pays de Fénelon :

Délégués au Conseil Communautaire : André ALARD et Michel LEMASSON

	Économie, aménagement de l'espace et Urbanisme	Voirie Communautaire	Petite enfance, jeunesse, sport	C.I.A.S. CARLUX (CCF)	Communication, culture, tourisme	Santé, numérique, services publics	Évaluation des transferts de charges	Environnement, rivière GEMAPI	SMETAP	S.I.A.E.P. CARLUX	Comité de pilotage de la piste cyclable
Tit	Jean ALBENQUE	André ALARD	Marie-Laure FERBER	Odile COURONNE	Janine CHARRIER	Odile COURONNE	Marie-Laure FERBER	André ALARD		André ALARD	Johan LOUBRIAT
Sup	Jean-Claude DELHORBE	Jean-Claude DELHORBE	Simon SALIGNE	Marie-Laure FERBER	Johan LOUBRIAT	Marie-Laure FERBER		Jean-Charles DAGES	Michel LEMASSON	Jean-Claude DELHORBE	

Commissions municipales :

	Président	Membres
Action Sociale	André ALARD	O. COURONNE, S. CHARRON, P. ENTE, M.L. FERBER, S. SALIGNE
Agriculture	André ALARD	G. SAULIERE, J.C. DAGES, J.C. DELHORBE, L. FERBER
Bâtiments Communaux	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, L. FERBER, J. ALBENQUE, J. LOUBRIAT, M. LEMASSON
Bibliothèque	André ALARD	P. ENTE, F. FERREIRA
Budget/Finances	André ALARD	M. LEMASSON, J. CHARRIER, O. COURONNE, J.C. DELHORBE, M.L. FERBER, L. FERBER
Patrimoine/Château	André ALARD	M. LEMASSON, J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, J. ALBENQUE, M.L. FERBER, P. ENTE
Festivités, Sport, Jeunesse, Affaires culturelles, Salle Polyvalente	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, P. ENTE, L. FERBER, F. FERREIRA
Communication	André ALARD	M. LEMASSON, J. ALBENQUE, P. ENTE, J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, F. FERREIRA, J. LOUBRIAT
Location, gestion du matériel	André ALARD	J.C. DELHORBE, J. LOUBRIAT, F. FERREIRA, S. SALIGNE
Urbanisme	André ALARD	J. ALBENQUE, M. LEMASSON, J. LOUBRIAT, J. CHARRIER, G. SAULIERE, J.C. DAGES, F. FERREIRA, J.C. DELHORBE
Tourisme	André ALARD	M. LEMASSON, J. ALBENQUE, J. CHARRIER, P. ENTE, J. LOUBRIAT
Affaires Scolaires	André ALARD	M.L. FERBER, J. CHARRIER, S. CHARRON, S. SALIGNE
Voirie et chemins de Randonnées	André ALARD	J. ALBENQUE, J.C. DAGES, G. SAULIERE, P. ENTE, J.C. DELHORBE, J. LOUBRIAT
Adressage	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, P. ENTE, M. LEMASSON
Ecologie, Environnement, Biodiversité	André ALARD	J.C. DAGES, S. CHARRON, J. LOUBRIAT, S. SALIGNE, G. SAULIERE

Commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires : Baptiste CLUZEL, Janine CHARRIER, Martine CALMITI, Catherine CHAPOULIE
Jean ALBENQUE, Stéphanie CHARRON.

Commissaires suppléants : Jean-Charles DAGES, Jean-Claude DELHORBE, Sylvain DELAFAITE, Marie-Laure FERBER, Lyse FERBER, Frédéric FERREIRA.

Les services municipaux

Secrétaires de Mairie

Christelle RIETH
Laurence ESPINET



Référente Communication

Mélanie CHEVAIS



Employés communaux

Cédric BEAUVES,
Fabien PLANCHE



Accueil Agence postale communale

Gautier MASSIN



Agent d'entretien bâtiments communaux

Marie CHASTANG (CDI)

Agent d'entretien locaux scolaires

Catherine MULLER

Responsable cantine

Annabelle ANDRIEUX (SVS)*

Aide cantine

Surveillante cantine

Nadine NAVES

Agents spécialisés des écoles maternelles

Catherine MULLER et Céline CASTANG
(SVS)*

Garderie périscolaire

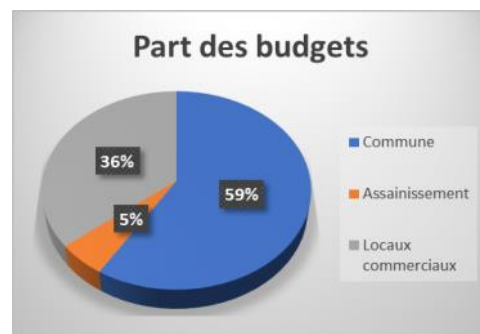
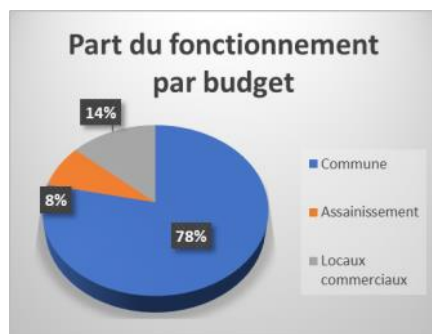
Régine LHERONDEL (SVS)*

* SVS = Syndicat à vocation scolaire

Le budget primitif 2022

Les prévisionnels des budgets primitifs 2022 ont été votés le 12 avril 2022 et se présentent comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Totaux
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Commune	718 463.00 €	718 463.00 €	718 443.84 €	718 443.84 €	1 436 906.84 €
Assainissement	73 180.72 €	73 180.72 €	58 785.30 €	58 785.30 €	131 966.02 €
Locaux commerciaux	124 849.37 €	124 849.37 €	748 111.37 €	748 111.37 €	872 960.74 €
Total	916 493.09 €		1 525 340.51 €		2 441 833.60 €



L'état civil 2022

Naissances

BRUNO Maxine, Jeannine, Marthe 02 décembre 2022 Sarlat-la Canéda



Mariages

Patrick BARROS & Séphorah MAURI 24 février 2022

Jésus REY LUJAN & Romane LASSAU 09 juillet 2022

Claude AIMAR & Léone-dite Dorothee NORE 10 décembre 2022



Décès

SAULIERE	André	30 décembre 2021 à Sarlat-la Canéda	95 ans
ULMER	Jacques	15 février 2022 à Périgueux	60 ans
DELMOND	Michel	17 février 2022 à Gourdon	83 ans
ANDRIEUX	Patrick	27 février 2022 à Carlux	64 ans
DUMENIL	Jean-Luc	23 mars 2022 à Fontainebleau	66 ans
CHAINOT épouse PERROT	Danielle	13 avril 2022 à Brive-la-Gaillarde	73 ans
FANTON D'ANDON	Jacques	28 avril 2022 à Brive-la-Gaillarde	98 ans
BECKER veuve REIP	Hubertine	15 juillet 2022 à Carlux	84 ans
THORR	Gilbert	19 septembre 2022 à Gourdon	95 ans
WAGNER	André	10 octobre 2022 à Périgueux	74 ans
PICKETT	Gerald	17 décembre à Carsac-Aillac	75 ans



Les demandes d'actes d'état civil sont faites par courrier ou par mail, avec adresse pour le retour de l'acte par courrier postal.

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes de renseignements ou d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

Un dépôt papier est toujours possible en mairie.

Les formulaires Cerfa de demande d'autorisation d'urbanisme ont évolué depuis le 1^{er} septembre 2022 :

la DENCI (Déclaration des Éléments Nécessaires pour le Calcul des Impositions) n'a plus à être renseignée, sauf cas particuliers.

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du Code général des impôts), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

Cartes nationales d'identité

Leur délivrance est gratuite, attention aux sites frauduleux.

La durée de validité des nouvelles cartes nationales d'identité est désormais de 10 ans.

Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est de 15 ans pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (sauf cartes établies à des mineurs).

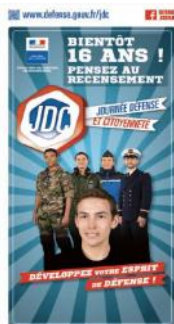
Pour cartes d'identité, passeport, permis de conduire, cartes grise : <https://ants.gouv.fr>

Le site internet « service-public.fr » vous informe également des modalités, notamment pour les voyages à l'étranger.

Recensement des jeunes

Centre du service national de Limoges

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.



Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec

le Centre du Service National de Limoges
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : **05.55.12.69.92**

Email :

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>



ADRESSAGE



Pour tous les retardataires qui n'auraient pas encore récupéré leur plaque et attestation, il est encore temps de venir les chercher en mairie (pour les locataires, le propriétaire doit faire la démarche).

Le changement d'adresse se fait sur le site du servicepublic.fr.

En cas de difficulté, contacter l'animatrice de France Service au : 05 53 59 19 87.

PLAN Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Après deux ans de travaux, commencés par un diagnostic portant sur l'évolution démographique et foncière de chaque commune de la communauté de commune du Pays de Fénelon, entre 1999 et 2016, socle de l'étude des règles à mettre en place dans le PLUI à venir, auquel a fait suite une étude du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), nous sommes arrivés aujourd'hui à l'étape du zonage.

Pour rappel, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) rendu obligatoire par les lois et règlements régissant la gestion du droit du sol, a pour but de mettre en place une réglementation égalitaire sur l'ensemble des dix-sept communes qui composent notre intercommunalité.

De plus ces règles doivent également tenir compte de la réduction de l'artificialisation du sol dont les lois nous font obligation.

Ces travaux portent sur des communes qui n'ont ni le même profil ni les mêmes intérêts économiques ou patrimoniaux.

C'est pourquoi, chacun pour ce qui nous concerne, sommes très attentifs au respect des intérêts de tous.

Deux réunions publiques ont déjà été proposées avec plus ou moins de succès.

Une enquête publique sera lancée à l'issue des travaux en cours.

Sans attendre cette étape, vous pouvez, par le biais du registre et de la boîte à idées à votre disposition en mairie, exprimer vos requêtes. N'attendez pas qu'il soit trop tard.



Le 9 avril 2023 à St Julien grande fête de la gabare.

« Itinérances Vallée Dordogne » organise sa première opération au printemps 2023 nommée « **Odysée Dordonha** ». Ce projet est né à la suite de la découverte de documents d'archives, trace du commerce fluvial ayant eu lieu sur la rivière Dordogne, qui démontrent le lien avec Libourne, la Bretagne et l'étranger.

Ainsi, l'association « Itinérances Vallée Dordogne », tout juste créée le 9 septembre 2022, propose à ses membres de porter une descente de la rivière en gabare traditionnelle, conduite à la plume, par la Confrérie des gabariers, gardien de ce savoir-faire. Pour ensuite, relier la Bretagne au moyen d'un voilier, le Corentin, permettant à l'IVD de participer aux fêtes du Golfe du Morbihan qui se déroulent à Vannes et dans les îles du Golfe, du 15 au 21 mai 2023.



La gabare fera étape à Saint-Julien-de-Lampon le soir du 9 avril 2023 puis le 10 Avril 2023 midi à la halte nautique de Carsac-Aillac, durant les vacances de Pâques.

Il est à noter qu'au vu des installations hydroélectriques gérées par EDF, des franchissements sont prévus au moyen de grutage.

L'intérêt que présente cette opération pour la Communauté de Communes du Pays de Fénelon à la fois pour la mise en avant du patrimoine marchand et commercial de la vallée de la Dordogne, mais également pour la promotion des filières emblématiques du territoire ainsi que du label réserve Biosphère conféré au bassin de la Dordogne.

LA VIE DE LA COMMUNE

Les vœux

Cérémonie attendue et appréciée des habitants, les vœux sont l'occasion pour le maire et son équipe municipale de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir. 2022 ne nous a pas permis d'honorer cette tradition à cause du COVID.

Les cérémonies

Le 8 mai et le 11 novembre

Journées de commémoration de la Victoire et de la Paix

Extrait du message du 11 novembre 2022 en hommage à tous les "morts pour la France" :

"La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher.

L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « *Der des der* », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix, la Liberté et le sacrifice de nos soldats morts pour la France."

Comme d'habitude, les générations de Carlux se sont réunies lors de ces cérémonies émouvantes pour honorer les combattants de tous les conflits.

Le 8 juin

Cette année, malgré le Covid 19, quelques personnes se sont retrouvées à Rouffillac devant la stèle érigée en souvenir du massacre du village martyr par la Das Reich en 1944. Au cours de la cérémonie les messages de paix se sont succédés.



La Fête nationale



Organisé par le Comité des fêtes le repas fut cuisiné avec beaucoup de soin et les très nombreux convives ont pu déguster le tourin, les magrets et les crêpes. Quel bonheur de se retrouver dans une ambiance chaleureuse !!!

Puis, ce fut l'heure de la retraite aux flambeaux pour les enfants. Très vite, cent vingt têtes blondes ont rempli la place avec les ballons multicolores et sont partis faire un petit tour dans

le village en chantant. Après la photo traditionnelle sous les remparts du château, ils se sont dispersés pour laisser place au magnifique feu d'artifice (subventionné par la mairie). L'animation musicale très appréciée, a clôturé les festivités.

Merci à notre Maire, à notre Président Jean Claude Delhorbe et à toutes les petites mains pour la réalisation de cette soirée exceptionnelle.



L'Agence Postale Communale

Pour un village comme le nôtre, nous bénéficions des horaires d'ouvertures du service public :

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 13h

Jeudi, vendredi de 13h 30 à 17h

Samedi de 9h30 à 12h 30

La bibliothèque

Elle est installée dans les mêmes locaux.

En collaboration avec la bibliothèque centrale de prêt, nous avons une rotation régulière. Deux fois par an la centaine de livres est renouvelée : romans, policiers, bandes dessinées et quelques livres spécifiques.

Les livres de la centrale de prêt ont été remplacés le 07 novembre 2022.

Si vous avez une demande particulière de livres, vous pouvez passer par le Site :

WWW.bdp24.net ou biblio.dordogne.fr



Amis lecteurs pensez à ramener les livres lus.

Nous vous souhaitons pour 2023 « BONNE LECTURE » en choisissant un livre à la bibliothèque !

L'église Sainte Catherine

Travaux suivis par la Mairie

L'étude entreprise pour la réfection des décors peints de la chapelle de l'église se poursuit.

Après sa visite le Conservateur du Patrimoine et de l'Architecture a donné son feu vert pour une restauration de la voûte, des élévations ainsi que celle de la dormition de la Vierge en restant fidèle à la représentation du XIXème siècle. Le retable fait également l'objet de l'autorisation de restauration.

Même si des subventions de l'état et du département sont possibles, l'église n'étant pas classée au titre des monuments historiques, il n'est pas possible d'obtenir de subvention auprès du Ministère de la Culture.

Le reste à charge pour la commune reste important.

Nous faisons appel au mécénat pour nous aider à la sauvegarde de ce patrimoine.

Nous restons mobilisés.

Journées européennes du patrimoine : le château, un atout pour Carlux

Cette année 2022 a vu cette manifestation très réussie, organisée par les Amis de Carlux et subventionnée par la commune sur le château de Carlux .

A l'occasion des journées du patrimoine de nombreuses visites guidées et des animations médiévales ont captivé tout le public venu nombreux.



Rendez-vous les 16 et 17 septembre 2023 pour les prochaines journées du patrimoine !

L'école

CONTACTS :

Ecole de CARLUX : Mme JAVOY (directrice)
05 53 29 76 09

Ecole de Cazoulès : 05 53 29 74 89

Ecole de Sainte Mondane : 05 53 30 26 77

Ecole de Saint Julien de Lampon : 05 53 29 77 68

GARDERIE à CARLUX jours scolaires:

Horaires : 7h30 à 8h50 et 16h30 à 18h30 tarif : 1 euro

Pour l'année 2022-2023, l'effectif des enfants est réparti de la façon suivante
SAINTE MONDANE : TPS ET PS: 21 écoliers
CARLUX : MS, GS, CP : 42 écoliers
CAZOULES : CE1, CP: 22 écoliers
ST JULIEN DE LAMPON : CE2, CM1, CM2 : 52 écoliers
Soit un total de 140 élèves en janvier

SYNDICAT à VOCATION SCOLAIRE DU CARLUXAIS

A noter : à Ste Mondane, la présence pour la durée de l'année scolaire de la jeune Mattéa DZIUBBA, en Service Civique qui, tout en se formant, apporte une aide précieuse au fonctionnement de la classe.

SVS du Carluxais - Budget 2021-2022

Dépenses			Recettes		
Type	Montants	%	Type	Montants	%
Dépenses Investissements	6 300,32 €	1,74%	Recettes Investissements	4 200,92 €	1,07%
Charges à caractères général	64 140,78 €	17,74%	Excédent fonctionnement 2020	62 627,94 €	15,89%
Charges de personnel	279 493,97 €	77,28%	Atténuation charges de personnel	18 904,33 €	4,80%
Autres charges de gestion courantes	8 196,65 €	2,27%	Produits des services	47 078,80 €	11,94%
Charges exceptionnelles	36,00 €	0,01%	Participation Région	12 000,00 €	3,04%
Amortissements / Provisions	3 489,46 €	0,96%	Participation Communes	249 001,50 €	63,18%
Total	361 657,18 €		Produits exceptionnels	320,33 €	0,08%
			Total	394 133,82 €	

A noter que, pour cette rentrée, 12 380 euros ont été investis en matériel de cuisine à CARLUX et 6 671 euros à SAINT-JULIEN-de-LAMPON pour un portail sécurisant l'accès à la cuisine pour les fournisseurs et la voiture de service.

BONNE FIN D'ANNEE ET ... BONNE ANNEE 2023 ! J.C. JOINEL

Des nouvelles de l'école...



Après un long moment un peu bizarre du fait de la pandémie, la vie de l'école reprend peu à peu. Nous avons même pu quitter les masques au début du printemps !

L'année dernière, notre école rassemblait 54 élèves de MS-GS et de CP-CE1. Notre fil rouge était « les insectes pollinisateurs ».



Nous avons fêté Noël et Carnaval au sein de l'école, mais avons quand même pu faire des sorties (Château de Castelnaud, Sortie « orientation » au sentier des fontaines à Eyvigues, visite du parc animalier de Gramat) et même une très belle fête des écoles qui a rassemblé tous les enfants du RPI.

La classe de CP-CE1 a même reçu le troisième prix des écoliers du concours « Aux abeilles citoyens ! » organisé par l'espace Doisneau.



Cette année, nous avons 42 élèves répartis sur deux classes : MS d'un côté et GS-CP de l'autre.

Notre fil rouge est « la vie de la forêt ». Nous sommes déjà allés nous promener deux fois dans les bois, avons reçu la visite de Monsieur Chiche qui nous a présenté les petits mammifères de nos forêts et nous avons d'autres sorties prévues sur ce thème.

En attendant de vous en raconter plus, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2023 !

Les enfants et les enseignantes



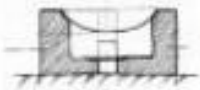
La Pierre Angulaire

Le recensement du petit patrimoine local s'est poursuivi en 2022 pour atteindre 8132 fiches et 1432 dossiers au 10/12/2022 pour le département de la Dordogne.

Au-delà des cabanes, pigeonniers, lavoirs, puits, fours à pain et croix largement connus, il ne faut pas oublier, peu visibles et souvent abandonnés au fond des granges ou sur un tas de vieilleries, des éléments de plus petite taille comme : les épis de faitage, chaudières, évier...

Dans notre région on peut observer dans les cours de ferme des cuves métalliques abandonnées ou utilisées comme bac à fleurs, abreuvoir, collecteur d'eau... Il s'agit des chaudières utilisées autrefois pour cuire la nourriture des animaux. Parfois installées dans un petit bâtiment à côté d'un four à pain, de formes différentes, on en trouve aussi dans quelques moulins à huile. Elles ont été fondues dans des forges régionales comme celle de « la forge » dans la vallée de la Borrèze au nord de Souillac.

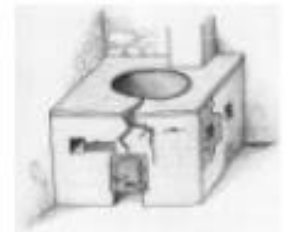
On distingue :



- les chaudières utilisées pour produire l'huile de noix qui sont de forme hémisphérique encastrées dans un foyer maçonné. Pour extraire l'huile, les cerneaux sont broyés puis chauffés pendant 20 mn à 45° C et enfin fortement pressés.



- les chaudières qui servaient à cuire la « bacade » standard ou à retour de flammes, ont la forme d'un tronc de cône avec fond sphérique. La bacade consiste à cuire des raves et des pommes de terre dans une cuve installée sur un foyer. Légumes et eau de cuisson sont ensuite mélangés à du son ou de la repasse (farine de son). Cette pâte est distribuée aux porcs mais aussi aux bœufs en hiver.



- les chaudières à double coque en fonte dont le bâti maçonné est remplacé par une coque en fonte avec porte d'accès au foyer.



- les chaudières destinées à l'élaboration du sucre aux Antilles.

Pour tous renseignements ou pour découvrir le petit patrimoine local Carlucien et plus largement du Sarladais, contacter...

<http://www.lapierreangulaire24.fr/>

Jean Louis ROUET, 24370 Carlux

A savoir ; une photo et la géolocalisation sont utiles pour établir les fiches de recensement.

Panneau Pocket

Nouvel outil de communication gratuit, « Panneau Pocket » vous permet de rester informés à tout moment de l'actualité de votre commune.

Ce dispositif permet d'informer les habitants de tous les événements du village, que ce soit des actualités pratiques ou bien des alertes : météo, coupure de courant, travaux, événements, manifestations...

Retrouvez nous aussi sur FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086105922029>



Voisinage et vie communale

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Travaux de bricolage et de jardinage

Propriété privée :

Les bruits mécaniques issus des engins à moteur tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse... sont autorisés :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12h

Pour les chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sous ou sur la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, les travaux bruyants sont autorisés :

tous les jours de la semaine de 07 h à 20 h. Le samedi de 08 h à 19 h,

et interdits le dimanche et jours fériés sauf lors d'interventions d'utilité publique en urgence.

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt

Tout brûlage est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre.

Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts. Pour la période du 1^{er} octobre au dernier jour de février entre 10 heures et 16 heures, sur les terrains situés dans une commune rurale telle Carlux (liste des communes classées rurales et urbaines en annexe 4 de l'arrêté préfectoral), le brûlage est toléré sous réserve du respect d'une déclaration en mairie par écrit, 3 jours minimum avant la date prévue. Seuls les propriétaires de terrains sont autorisés à pratiquer les brûlages de déchets verts. Les collectivités et entreprises d'espaces verts et paysagistes ont interdiction de brûler. Ils doivent donc éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage.

L'imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts est disponible sur le site internet de la mairie.

Débroussaillage

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions. En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle.

Veiller à ne pas gêner la visibilité des routes.

Le débroussaillage doit permettre d'éviter la propagation du feu. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse et élaguer les branches basses.



La salle polyvalente

TARIFS DE LOCATION PAR TRANCHE DE 48 HEURES

Un bien communal à la disposition de tous

	Résident de la commune (Particulier)	Non résident de la commune (Particulier)
Caution de Garantie	500 €	
Petite salle	60 €	70 €
Grande salle	200 €	220 €
Petite salle + cuisine	150 €	180 €
Grande salle + cuisine	250 €	300 €
Totalité	300 €	400 €

- Location aux associations d'autres communes : 350 €
- Location à usage commercial : 400 €
- Location aux associations dont le siège social est à Carlux : gratuité

Produire une attestation en responsabilité civile

Remplacement des dégradations constatées sur devis

Location de la vaisselle :

Lot de couverts complets : (lot de 40 x 4 assiettes + verres + couverts) : 40 €

Supplément pour 40 personnes : 20 €

Flûtes de champagne : 1 €

Vaisselle cassée : 2 €

Renseignements et réservations en téléphonant à la mairie au 05 53 29 71 08



Le parking de la salle des fêtes

Pour le confort de tous, il est souhaitable qu'après chaque utilisation (particuliers ou associations), les locaux et matériels soient rendus propres et en bon état.

Merci de votre compréhension.

LA VIE DU PATRIMOINE

Réalisations au cours de l'année

Multiple rural

Après une longue phase administrative (Bâtiments de France), les travaux du futur multiple rural ont pu débuter au mois de juillet par la création de la plate-forme du bâtiment des voiries et de la viabilisation.

Les travaux de mise en place des éléments supportant la charpente métallique ainsi que ceux du montage de cette dernière sont terminés.

La plate-forme a été coulée, la couverture est prévue pour la première semaine de janvier 2023.



Terrain communal du Tournon

Les Agents communaux ont effectué un nettoyage de la parcelle communale du Tournon.

Celle-ci est le point de départ du nouveau chemin de Pays qui vient augmenter ce réseau de promenade géré par la communauté de communes.



Trancheuse permettant d'enfouir les câbles électriques dans une tranchée étroite.

Raccordement des câbles 20 000 volts sur un poste de coupure en cabine.



Travaux Enedis

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte électrique permettant d'éviter les coupures lors des tempêtes, l'enfouissement des lignes sera réalisé courant 2022 / 2023.

Des postes de transformation sont en cours d'implantation.



Les dégâts occasionnés sur la voirie commencent seulement à être réparés en décembre.

Fouilles sur le Château

En 2019, la municipalité a initié et financé des travaux de recherches archéologiques à l'occasion d'une campagne de fouilles, exécutés par Madame Laure LEROUX, archéologue, sous la tutelle de la DRAC d'Aquitaine. Ces travaux ont permis de comprendre les différentes époques d'occupation de l'édifice grâce au mobilier archéologique mis à jour.

Cette première campagne de fouilles a également révélé l'existence d'un lit de forge. La datation au C14 d'éléments métalliques mis à jour sur cet espace, a confirmé l'occupation du site dès l'an 900, la connaissance antérieure ne permettant de remonter qu'au XIe siècle.

Cette campagne de fouilles arrivant à son terme sans pouvoir aller au bout de l'étude de cette forge, notre archéologue a souhaité pouvoir en réaliser une deuxième qui s'est ouverte le 22 août 2022.

Accompagnée de trois étudiants et aidée de bénévoles de l'association " Les Amis de Carlux ", Madame LEROUX a mis à jour ce lit de forge resté dans un état de conservation exceptionnel qui fait de notre château un site de recherche majeur.



Afin de permettre aux habitants de la commune de s'approprier cette nouvelle phase de l'histoire du château, les élus ont souhaité que Madame LEROUX propose une réunion d'information sur le site des fouilles le mercredi 7 septembre.

Le public passionné présent a pu apprécier l'intérêt majeur de cette découverte ainsi que la valeur exceptionnelle de notre édifice, phare historique de notre commune.

La municipalité remercie chaleureusement Madame LEROUX pour le travail réalisé et souligne son implication personnelle, ayant réalisé cette deuxième campagne sur son temps personnel et à titre totalement bénévole.

DERNIERE MINUTE : nous apprenons que l'arrêté ministériel classant le château : Monument Historique vient d'être signé le 07 décembre 2022.

Éclairage Public

La commune de Carlux dans un but de sobriété énergétique a décidé de demander au SDE 24 (Syndicat d'Électrification du département de la Dordogne) une étude de réduction de la consommation électrique du réseau d'éclairage public dont il est chargé.

Animation descente en rappel de la tour du château

L'événement culturel et sportif VAL NATURA 2022, réservé aux personnes de plus de cinquante-cinq ans, organisé par le conseil départemental, a choisi Carlux comme terme de l'une de ses étapes.

Rassemblement de plus de 600 vieilles mobylettes !!!
Place des platanes en août 2022.

Organisé par le comité des fêtes de La CASSAGNE, rassemblant plus de 1000 personnes.



FIBRE + ÉLAGAGE

Les travaux d'infrastructure pour le déploiement de la fibre avancent rapidement.

Après la mise en place du NRO (nœud de raccordement optique) Place des Platanes, en présence de Monsieur Germinal Peiro, Président du Conseil Départemental, de Monsieur Michel LAJUGIE conseiller départemental du Canton, Monsieur André ALARD Maire de Carlux, des Adjoints et conseillers chargés du suivi des travaux, l'étude technique pour l'installation des infrastructures aériennes et souterraines, arrive à son terme.

Les travaux de mise en place des voies souterraines sont programmés pour les mois de mars avril.

Les travaux d'installation des câbles de fibre en aérien sont eux programmés pour le début février mais sont assujettis à **une campagne d'élagage** pour assurer l'accès aux poteaux et le libre passage du réseau.

La fin du chantier sur la commune de Carlux est prévue avant la fin de l'année 2023.



Après la mise en place du NRO (nœud de raccordement optique) Place des Platanes, en présence de Monsieur Germinal Peiro, Président du Conseil Départemental, de Monsieur Michel LAJUGIE conseiller départemental du Canton, Monsieur André ALARD Maire de Carlux, des Adjoints et conseillers chargés du suivi des travaux, l'étude technique pour l'installation des infrastructures aériennes et souterraines, arrive à son terme.

Les travaux de mise en place des voies souterraines sont programmés pour les



Assainissement collectif

NOUVEAU

Pour assurer le bon fonctionnement de son réseau ainsi que la sécurité des agents chargés de son contrôle et de son entretien, la commune de Carlux a souhaité la mise en place d'un règlement de service de l'assainissement collectif qui rentrera en vigueur au 1er Janvier 2023.

Il sera distribué dans les boîtes aux lettres de chaque abonné.

Les **tarifs de la redevance** évoluent à cette même date ; la part fixe de la redevance ne peut pas dépasser 40% de l'abonnement maximal calculé pour 120m³ d'eau (arrêté ministériel du 06/08/2007).

La commune s'est donc mise en conformité en appliquant à partir du 1^{er} janvier 2023 les tarifs suivants :

-part fixe 97,60 €/an

-part variable : 1,22€ le m³ dès le 1^{er} m³ d'eau consommé

Soit pour 120 m³ d'eau consommé une facture de 244 € (222 € avant réforme).

Il faut ajouter à ce tarif la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte (de l'Agence de l'Eau), qui s'élève à 0,25 €/m³.

Toujours au 1^{er} janvier 2023, la PFAC, (participation pour le financement de l'assainissement collectif) vient remplacer la PRE (participation pour raccordement au tout-à-l'égout), mais ne change rien au tarif actuel ; le montant de la PFAC est de 1500€ auquel s'ajoute la PFB (participation pour frais de branchements) 500€.

Pour mémoire, la PRE était de 2000€.

Afin d'éviter le désagrément fréquent des canalisations bouchées, il est rappelé aux usagers les obligations suivantes :

- ⇒ ne jeter aucun déchet solide tels que : lingettes même biodégradables, protections hygiéniques.
- ⇒ ne pas jeter de produit gras, graisseux, aucun produit dangereux dans vos canalisations, ceci pour assurer la **sécurité des employés municipaux chargés de l'entretien et du bon fonctionnement du lagunage**.
- ⇒ Veuillez vous rendre à la déchetterie pour vous débarrasser de ces produits en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

L'INTERCOMMUNALITE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON

La création de la communauté de communes du Pays de Fénelon est effective depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle regroupe les anciennes Communautés de communes du Carluxais-Terre de Fénelon (11 communes) et du Salignacois (8 communes). Elle comprend désormais 17 communes* soit environ 9 500 habitants et s'étend sur 321,45 km².

Pour la commune de Carlux, deux délégués siègent au Conseil communautaire et des conseillers municipaux sont membres des commissions.



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes

**Calviac-en-Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Pechs de l'Espérance, Prats-de-Carlux, Sainte-Mondane, Saint-Julien-de-Lampon, Simeyrois, Veyrignac, Archignac, Borrèze, Jayac, Nadaillac, Paulin, Saint-Crépin-et-Carlucet, Saint-Geniès, Salignac-Eyvigues.*

Des nouvelles de l'Office de Tourisme Intercommunal !



LA RONDE DES VILLAGES :

un fabuleux retour à la normale !

Le soleil était au rendez-vous lors de ce week-end d'octobre où randonneurs, bénévoles et organisateurs se retrouvaient, dans des conditions normales, pour la 12^{ème} Ronde des Villages en Pays de Fénelon.

Environ 3250 randonneurs sont venus de toute la France afin de profiter de nos chemins, de nos paysages, de notre gastronomie et du sourire de nos quelque 600 bénévoles ! Comme chaque année (avant covid), les villages se sont mobilisés pour décorer leur salle des fêtes, préparer les ravitaillements, cuisiner tourains, magrets, pâtisseries. Merci à eux et à leur formidable mobilisation ! Les messages laissés sur les livres d'Or dans les villages prouvent que les randonneurs sont sincèrement touchés par l'accueil qui leur est fait tout au long du week-end.

L'office de tourisme travaille déjà sur l'édition 2023 car les demandes de réservation chez nos hébergeurs arrivent déjà. La Ronde des Villages, un succès qui ne se dément pas ! Rendez-vous les 14 et 15 octobre 2023



Les bénévoles de Carlux.



Repas débriefing pour les bénévoles des 20 communes de la ronde des villages à la salle des fêtes de Carsac.

LES ESTIVALES EN PAYS DE FENELON

un succès grandissant !

Malgré la chaleur écrasante de cet été, les animations proposées dans le cadre des « Estivales » ont su trouver leur public. Chaque année, le programme est concocté au début du printemps par l'équipe de l'office de tourisme. L'objectif est de faire connaître le Pays de Fénelon d'une autre manière, de proposer aux visiteurs de faire du tourisme hors des sentiers battus, d'inviter les locaux à (re) découvrir leur territoire, ses secrets, ses pépites. Les « Estivales » sont ouvertes à tous : aux locaux comme aux touristes, aux petits comme aux grands ! Ainsi, en juillet et en août, il est possible de faire du canoë en nocturne, des courses d'orientation, des balades aux flambeaux, du tir à l'arc, du gyropode, des jeux d'enquête. Mais aussi de danser au « bal des chauves-souris » ou de crier « Aux abeilles, citoyens » !

Pour retrouver toutes les animations organisées par l'Office de Tourisme, vous pouvez :

Suivre leur page Facebook : @FenelonTourisme

Visiter régulièrement le site web : <https://www.fenelon-tourisme.com/>

Vous abonner à la newsletter en cliquant sur le bouton vert tout en bas de la page d'accueil !

Pour connaître la programmation de la Gare Robert Doisneau, expositions temporaires, vernissages, etc., rendez-vous sur : <http://www.lagare-robertdoisneau.com/> et sur Facebook : @lagarerobertdoisneau



Le C.I.A.S. Centre d'Action Sociale du Pays de Fénelon

**Service de solidarité et de proximité
pour tous, tout au long de la vie**

CARLUX : 05 53 30 45 51

Adapté aux besoins de chacun, le CIAS vous propose ses services :

Le service d'aide à domicile

Il est composé d'aide à domicile, d'assistant de vie et d'auxiliaire de vie.

Les missions principales sont :

Prévenir
Accompagner
Surveiller

Il s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

A votre demande, nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation.

Si nécessaire, nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Les tâches accomplies :

Aide au lever, au coucher, au change

Aide à la toilette ou toilette

Préparation de repas, aide à la prise de repas

Stimulation

Relais de l'aidant

Accompagnement à l'extérieur

Entretien du logement (nettoyage des sols, poussière, salle de bains, wc, réfection du lit, cuisine...)

Prise en charge possible par les caisses de retraite (CARSAT, MSA, CNRACL, CNM, CMCAS...), le conseil départemental (APA et PCH), les mutuelles ou associations (entr'aide cancer...). Un ticket modérateur reste à la charge du bénéficiaire tenant compte de ses revenus.

Le service de portage des repas

Il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS.

Les prestations

Livraison 7 jours sur 7 de 7h à 13h

En liaison froide

Repas composé : un potage, une entrée, un plat, un fromage et un dessert + pain

Possibilité de repas sans sucre ou/et sans sel

Repas confectionné par l'EHPAD de Saint-Rome

Prix du repas 9,50 euros

Le service de prestations sociales

Domiciliation, Dossiers d'aide sociale, Secours et aide alimentaires, Actions de préventions.

SARLAT

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES
24 DORDOGNE

Votre bénévole référente est disponible et à votre écoute si vous avez besoin de **conseil** ou d'**accompagnement**.

Catherine CANDELIER
09 71 28 00 83
07 85 43 50 54

France Alzheimer
05 53 27 30 34

Neuro Mouv'
Le mercredi de: 10H30 à 11H30
Complexe Sportif de la Canéda
Cet atelier s'adresse à toute personne malade

Musicothérapie
Le jeudi de: 10H à 11H30
77 avenue de selves
Cet atelier s'adresse à toute personne malade ou à tout couple aidant/aidé
La musicothérapie a pour objectif de stimuler l'imaginaire, les souvenirs, les ressentis au travers de l'écoute d'extraits musicaux en alternance avec des temps de verbalisation.

Formation des aidants
14h de formation pour les aidants non professionnels

CONTACTS

654, Route de la Dordogne
ZAE ROUFFILLAC
05 53 30 45 51

cias@paysdefenelon.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Pour tous renseignements complémentaires

Consultez le livret d'accueil :

<https://www.paysdefenelon.fr/wp-content/uploads/2022/10/CIAS-2022-V5-DEFINITIVE.pdf>

L'Aide à Domicile, un métier passionnant
d'accompagnement,
utile aux autres, le CIAS RECRUTE



+ 35 ans de lutte contre l'isolement !



Cassiopea Téléassistance est un service de proximité qui soutient les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Le dispositif de Cassiopea Téléassistance permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents.

La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

Vous souhaitez découvrir le service de téléassistance Cassiopea, une offre gratuite de 4 mois* vous est proposée par votre Mairie et Cassiopea !

* Dont le mois d'installation et sous conditions

Le service de téléassistance c'est :

- Une écoute 24h/24 et 7j/7
- Une aide rapide en cas d'urgence
- Une présence bienveillante à chaque instant
- Un accompagnement personnalisé par un personnel qualifié
- Un service de proximité, localisé en Dordogne
- Un agrément service à la personne permettant de bénéficier de réduction d'impôt (selon loi en vigueur)
- Un service agréé par le Conseil départemental de la Dordogne pour les bénéficiaires APA et PCH



Pour plus d'informations

05 53 53 54 54

Tele.assistance@cassiopea.fr

www.cassiopea.fr

@Cassiopea24

Qualité de service NF





La Mission Locale du Périgord Noir accompagne les jeunes.

Elle a pour mission d'aider les jeunes ayant des projets ou rencontrant des difficultés à trouver des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports, de loisirs et de vie quotidienne. Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles **et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire souhaitant travailler leur projet professionnel.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

Florence DELMAS, conseillère en insertion **vient à Carlux**
le 1^{er} mercredi de chaque mois sur rendez-vous.

Prise de RDV pour la Permanence à Carlux au 05 53 31 56 00

Zone administrative de ROUFFILLAC 654 route de la Dordogne 24370 CARLUX.

Mission locale Périgord Noir

Place Marc Busson - 24 200 Sarlat – 05 53 31 56 00 – La Mission Locale du Périgord Noir est présente sur Facebook, Instagram et Twitter.

A CARLUX place de la citadelle

Accueil et aide alimentaire (sur justificatifs de revenus) le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 09h30 à 11h30.

A SARLAT

Des activités réparties sur 3 lieux différents :

- **au 4 boulevard Henry ARLET** se trouve le bureau de l'antenne locale : (05 53 59 12 41)

Aide, écoute, réconfort, orientation, par un accueil quotidien.

Distribution de colis alimentaires, les lundi et jeudi de 14h à 17h.

Aides financières ponctuelles.

Formation pour tout public : prévention et secours civiques, initiations aux premiers secours.

Urgence et secourisme effectués lors de manifestations sportives, culturelles et de grands rassemblements.

- **au Colombier (ancien hôpital) :**

Vestiboutique : les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h.

Vaisselle-petite brocante et puériculture : le mardi de 14h à 17h.

- **33 rue des Cordeliers :**

Mobilier et brocante : les mardi et vendredi de 14h à 17 h.



Entraide Cancer Périgord Noir



Entraide cancer Périgord noir (E.C.P.N.) prend un virage suite à la Covid et à mon âge. Le virus nous a cantonnés chez nous, comme tout le monde. Plus de rencontres, plus de manifestations, donc moins d'argent, et presque plus d'adhérents. ECPN "tourne" à 3 : la secrétaire : Suzanne HUGUET, la trésorière: Josye ANDRIEUX, et moi même.

Si, hélas certaines personnes ont connu une issue tragique, une grande majorité a vaincu la maladie. Et nous n'avons eu que très peu, voire aucun retour. Il faut bien comprendre que nous ne bénéficions d'aucune aide extérieure.

Bonne année , Bonne santé .
Bernard GARROUTY.

A qui s'adresser ?

Bernard GARROUTY	05 53 29 74 73
Suzanne HUGUET	05 53 28 18 87
Josye ANDRIEUX	05 53 28 25 15

www.entraide-cancer-perigord-noir.fr



MAISON FRANCE SERVICES

654, route de la Dordogne 24370 CARLUX
05.53.59.19.87 mfs.carlux@paysdefenelon.fr

Accompagnement dans les démarches administratives et dans l'utilisation des services numériques.

9 partenaires nationaux :

- Ministère chargé des comptes publics
- Ministère de l'intérieur (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise)
- Ministère de la justice
- CAF -Caisse d'Allocations Familiales- (aide au logement, RSA, prime d'activité)
- CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- MSA – Mutualité Sociale Agricole
- Pôle emploi
- La Banque de France
- CNAV - Caisse Nationale Assurance Vieillesse

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h30/18h30

Mardi : 9h-12h/13h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 8h-13h

Vendredi : 13h-17h

Les chenils-refuges intercommunaux



S'adresser à la communauté de communes du Pays de Fénelon Tél : 05 53 30 43 57.

Lorsque vous repérez ou recueillez un chien perdu, vous pouvez contacter la mairie qui fera le lien avec les services concernés. Les agents vérifient si l'animal est identifié (puce électronique ou tatouage).

Si l'animal n'est pas identifié, une annonce est diffusée par la communauté de communes dans l'ensemble des mairies du territoire, dans les cabinets vétérinaires, la presse locale, la gendarmerie et dans les commerces.

Carlux est en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Depuis le 1er janvier 2014 les communes de la Communauté de communes du Pays de Fénelon sont classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette reconnaissance permet de bénéficier de mesures fiscales et sociales incitatives pour favoriser le développement de l'activité économique.

Pour les entreprises, artisans, commerçants mais aussi pour les professionnels exerçant une activité non commerciale (professions libérales, titulaires de charges et d'office), cela permet des exonérations en matière fiscale et de cotisations.

Pour toute information complémentaire, contacter les services fiscaux et l'URSSAF.

Taxe de séjour

Tarifs 2023

La réforme de la taxe de séjour est en vigueur sur tout le territoire national depuis le 1er janvier 2020.

Les règles et les tarifs applicables en matière de taxe de séjour sont à retrouver sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon :

<https://www.paysdefenelon.fr/nos-services-au-quotidien/tourisme/taxe-de-sejour>

Contact : 05 24 15 00 05 taxedesejour@paysdefenelon.fr

INFORMATION SICTOM**Collecte des déchets**

Face aux incertitudes portant sur la bonne mise en service des badges de la redevance incitative, le SICTOM du Périgord Noir a fait le choix de reporter pour trois ans, le passage à la redevance et reste à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

A cela plusieurs raisons.

Toutes les communes du syndicat ne sont pas encore équipées des nouveaux conteneurs.

Neuf d'entre elles sont encore à aménager et n'auraient pas pu être équipées des lecteurs de badges avant mars 2023.

De plus à ce jour le SICTOM du Périgord noir n'a aucune information sur la composition et le taux d'enregistrement du fichier des redevables géré par le syndicat départemental.

Il reste également à connaître les possibilités d'équipement pour les professionnels (artisans, campings, collectivités, industriels) prévus par le syndicat départemental.

Le syndicat n'a pas encore voté les tarifs et les conditions de service pour les particuliers comme pour les professionnels.

Gardons à l'esprit que le but de la redevance incitative est d'encourager le tri, le recyclage et de réduire au maximum les ordures ménagères (sacs noirs). L'objectif est d'atteindre une réduction du tonnage des déchets collectés et surtout des déchets enfouis de 50% d'ici 2025. Hors, aujourd'hui, le SICTOM n'a vu son tonnage de déchets résiduels ne baisser que de 12%.

Très loin du résultat escompté, il appartient à chacun d'entre nous de faire des efforts pour utiliser tous les moyens de recyclage qui nous sont offerts (compostage, don ou vente des matériels encore utilisables et déchetteries pour tout le reste). Il reste deux ans pour atteindre l'objectif. On compte sur tous.

Après une mise en route un peu difficile, la collecte des ordures ménagères dans les nouveaux conteneurs a pris son rythme de croisière. Plusieurs ramassages par semaine ont été mis en place et un service de nettoyage doit permettre de garder propre l'ensemble des sites de collecte.

Cependant nous déplorons toujours des incivilités : dépôts à côté des conteneurs d'objets divers et variés.

Si les conteneurs sont pleins, veuillez vous diriger vers un autre point de collecte.

Nous rappelons que la déchetterie, que nous avons la chance d'avoir sur notre commune, au **227 impasse de la déchetterie à Sesquièrre D61** est ouverte suivant les horaires ci-dessous.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie :

MARDI, JEUDI et SAMEDI de 8h30 à 12h30 et MERCREDI et VENDREDI : de 13h30 à 18h00

Horaires d'été : du 01/07 au 31/08 : du MARDI au SAMEDI de 08 h à 12 h

Pour la joindre : 05 53 59 67 74 ou 05 53 29 87 50

Nous rappelons également qu'il est **strictement interdit** de déposer des gravats et des liquides (huiles) dans ces conteneurs. Il convient là aussi de se rendre en déchetterie.

Pour Carlux, 6 parcs de collecte sont implantés:

- Limejouis
- La Plane
- Le Bourg
- Rouffillac
- Arlie
- La Régaudie



Pour rappel, les personnes n'ayant pas de véhicules adaptés peuvent faire enlever leurs « encombrants » le dernier vendredi de chaque mois, en formulant la demande 8 jours auparavant auprès de la mairie en téléphonant au : 05 53 29 71 08.

Le mot des gendarmes de Carlux

Gendarmerie Nationale

Gendarmerie
nationale

Le mot des gendarmes

Dans la plupart des cas, les vols et les cambriolages sont dus à des oublis, des imprudences ou des excès de confiance, donc :

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact même pour de brefs moments.
- Fermer à clé les habitations, les ateliers et les dépendances lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile même pour un temps limité.
- Ne pas communiquer d'informations personnelles sur les réseaux sociaux (lieux de vacances...)
- Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence prolongée.
- Prévenir vos proches voisins de votre absence, demander qu'ils vous ouvrent les volets régulièrement, et relèvent votre courrier.

- Déposer les objets de valeurs en lieu sûr (Penser à noter leurs caractéristiques et à les photographier)
- Protéger votre habitation (clôture, éclairage par détection, protection par alarme avec alerte sur portable ou via une télésurveillance, et protection par système de vidéo surveillance...).

Pour les commerces les dispositifs suivants sont préconisés pour renforcer la sécurité et éviter ou ralentir l'intrusion.

- Protections mécaniques de type rideau métallique - Pose de vitrages résistants.
- Installation de caméras et ou protections électroniques « détection intrusions » avec éclairage
- clôturer si les lieux sont isolés
- Signalez à la Gendarmerie tout comportement suspect ou comportement ambigu « démarchages de faux artisans, faux sourds et muets, faux agents EDF ou administratifs »

N'hésitez pas à prendre des notes avec les dates et horaires de passage et photos des plaques d'immatriculation. (Toute information pourra servir même ultérieurement).

LE SAVIEZ VOUS

- **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplir le formulaire en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> l'imprimer et vous rendre, muni de celui-ci, auprès de votre brigade de gendarmerie.
- **POUR LES COMMERÇANTS** : Une demande auprès du correspondant sûreté de la brigade de Sarlat peut être effectuée via notre adresse mail pour organiser une rencontre sur site, afin de vous conseiller.
- **FRAUDE A LA CARTE BANCAIRE** : Sur le site <https://www.service-public.fr> utilisez PERCEVAL pour signaler une fraude dans les conditions suivantes :
 - Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire / Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne / Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque
- **La pré-plainte en ligne** : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :
 - Une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)
 - un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

La communauté de brigades de SARLAT-LA-CANEDA, c'est :

La brigade de SARLAT LA CANEDA – 05.53.31.71.10
ouverte tous les jours de l'année de 08h30 à 12h00 et de 14 à 19 heures
Dimanche et jours fériés de 09 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

La brigade de SALIGNAC-EYVIGUES - 05.53.28.66.85
ouverture : le lundi, mercredi et samedi de 14 à 18 heures

La brigade de CARLUX - 05.53.28.66.80
ouverture : le mardi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 08h30 à 12h00

cob.sarlat-la-caneda@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En cas d'urgence composer le 17 pour entrer en communication avec un opérateur de la Gendarmerie.

Avec un échange régulier d'informations, nous parviendrons, gendarmes et population, à lutter efficacement contre la délinquance.



LA VIE CULTURELLE

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2023



14 janvier	Vœux du Maire	
29 janvier	Repas crépinettes	Amis de Carlux
04 Février	AG Kayak	Club Canoë Kayak
05 février	Galette des rois et A.G.	Au Fil du Temps Carlucien
10 Mars	A.G. Amis de Carlux	Amis de Carlux
11 Mars	Repas Carlux	Ami'cole SVS Carluxais
00 mars	Carnaval des écoles	Ami'cole SVS Carluxais
00 Avril	AG comité des fêtes	Comité des fêtes de Carlux
09 avril	Fête des Gabariers	
23 avril	Printemps du livre	Comité des fêtes de Carlux
10-11 Juin	Fête votive	Comité des fêtes de Carlux
23 Juin	Fête des écoles Ste Mondane	Ami'cole
09 Juillet	Journée portes ouvertes	Club Canoë Kayak de Carlux
13 Juillet	Bal populaire	Comité des fêtes de Carlux
28 Juillet	Date réservée	Comité des fêtes de Carlux
06 Août	Concert	Au Fil du Temps Carlucien
19-20 Août	Fête des crêpes	Amis de Carlux
26 Août	Fermeture base	Club Canoë Kayak de Carlux
03 Septembre	Méchoui	Comité des fêtes de Carlux
10 Septembre	Marathon canoë kayak	Club Canoë Kayak Castelnaud
16-17 Septembre	Journées du Patrimoine	Amis de Carlux
14-15 Octobre	Ronde des villages	Office du tourisme Pays de Fénelon
28-29 Octobre	Expo Artistes	Comité des fêtes de Carlux
05 Novembre	Repas	Au Fil du Temps Carlucien
00 Novembre	Fête Ste Catherine	Relais Ste Catherine

Ces dates sont communiquées à titre indicatif, la situation sanitaire pouvant nous amener à les modifier.

Nous vous conseillons de consulter le site de la commune « carlux24.fr », ou la mairie.

Associations de Carlux

Qualité	Nom	téléphone	Adresse électronique
Président Les Amis de Carlux	Yves GARRIGUE	0686452285	yvesgarrigue@groupegarrigue.fr
Présidente Au Fil du Temps	Jeanine CHARRIER	0680858481	janine.charrier@gmail.com
Président Comité des Fêtes de Carlux	Jean-Claude DELHORBE	0608586219	janine.charrier@gmail.com
Présidente de l'association Melimél'Arts	Nadia GARRIGUE	0614178272	nadia.garrigue@wanadoo.fr
Président de l'Amicale de chasse	Fabien PLANCHE	0689848591	amicalechassecar-
Président du Comité des Fêtes de Liméjous	Nicolas LINOL	0671567803	avrilshumi@hotmail.fr
Relais Paroissial de Carlux	Presbytère	0553590316	paroisse.st.sacerdos@orange.fr
Présidente du Canoë Club Carlux	Elodie FERBER		ckccarlux@wanadoo.fr
Président de l'ESSIC	Daniel AUMONT	0632625443	essic-carlux@orange.fr
Président de l'association les Coccinelles	Guy SAULIERE	0633361145	egsauliere@free.fr
Présidente association Ami'cole	Céline FRAYSSE	0643020687	celine-fraysse@outlook.fr

Rétrospective 2022

Mélimél'Arts

L'équipe de Mélimél'arts vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Elle regrette de ne pas avoir eu la possibilité de vous proposer de nouveaux spectacles en 2021/2022.

Afin de reprendre une belle activité culturelle, l'association Mélimél'arts accueillera avec plaisir des personnes désirant s'investir dans la programmation et l'accompagnement des spectacles.

Contact : 06 14 17 82 72

La CULTURE n'est pas l'apanage des grandes villes. L'aide financière de nos partenaires : le Conseil départemental, la Communauté de communes du Pays de Fénelon et la municipalité permettent de soutenir la culture en milieu rural.

Qu'ils en soient remerciés.

Concours maisons fleuries

Le Comité des Fêtes remercie les participants malheureusement pas assez nombreux. De ce fait, il n'y a pas eu de remises de prix, toutefois les terrasses des familles Nombela Claude et Maguy et de la famille d'Yvon et Raymonde Lieubray ont été particulièrement remarquées et appréciées.

Un village fleuri donne envie de le parcourir et de le visiter. Nous vous encourageons vivement à participer en 2023.

Salons et expositions

Le Printemps du livre

Le 15 mai 2022, vingt-cinq auteurs ont présenté et dédicacé leurs derniers ouvrages à la salle polyvalente. Les nombreux visiteurs ont trouvé une grande diversité de thèmes.

Comme les autres années, des échanges fructueux se sont déroulés autour de la table en partageant un bon repas préparé par de sympathiques bénévoles.

La 15ème édition fut donc un très bon cru.

L'atelier d'imprimerie de M Jean Pierre GOUY a connu un vif succès auprès de tous. Adultes et enfants ont fabriqué des feuilles de parchemin avec une simple méthode ancestrale et sont repartis pleins de bonnes idées pour les décorer à la maison.



Le Comité remercie le conseil départemental, la communauté de communes et la mairie qui ont apporté leur soutien financier et ont permis de renouveler l'organisation de notre salon.

Vous êtes écrivain, le Comité vous invite à vous inscrire dès le mois de janvier pour le prochain salon qui se déroulera en avril 2023. (Tel 0680858481).

L'Art dévoilé 29 et 30 octobre 2022

Le vernissage du 21 octobre a dévoilé de nouvelles œuvres très originales réalisées par quelques artistes bien connus maintenant et des œuvres d'artistes qui restaient cachés dans leur domicile jusqu'à maintenant.

Une très belle surprise pour un très grand nombre. La pierre, le bois, le fer, les fils, sont devenus de merveilleuses œuvres d'art dans les mains des experts.

Beaucoup de visiteurs se sont promenés et attardés tous les jours devant les dessins, les peintures, les sculptures, les œufs d'autruche gravés, les broderies d'art, les bijoux artisanaux...

·
·





Le Comité remercie vivement tous les artistes pour les échanges fructueux qui, au fil des années, ont permis l'explosion des talents.

Ils sont issus pour le plus grand nombre du Périgord noir dont six de Carlux en cette année 2022.

Quelle belle exposition !

Le Comité des Fêtes remercie plus particulièrement Régine ANGLARD, la communauté de communes et M André ALARD, Maire de Carlux pour le soutien moral et financier.

Il remercie toutes les petites mains, plus particulièrement Cédric et Fabien qui apportent leur collaboration lors de l'installation et les cuisinières qui se reconnaîtront.

Vous êtes artistes alors vous êtes invités à vous inscrire pour l'édition 2023 dès le début de l'année prochaine.



LE COMITE DES FETES REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS ET TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENCADRE LES JOURNEES.



Il invite tous les artistes qui veulent exposer les 27, 28 et 29 octobre 2023

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès de Janine CHARRIER au 06 80 85 84 81 ou par mail (janine.charrier@gmail.com).

Le vernissage aura lieu à la salle des fêtes de Carlux le 27 octobre 2023.

Apporter la culture dans le monde rural, permettre au plus grand nombre de découvrir des artistes, des œuvres, apprendre ou échanger des techniques de réalisation ; là était notre désir comme chaque année.



Les membres de la commission de la culture, de l'animation du village et du tourisme sont actifs mais toute autre personne peut travailler dans ce même but au sein du Comité des Fêtes. Le bureau recrute des volontaires pour rejoindre l'équipe et apporter un soutien régulier lors des activités. Nous attendons donc vivement vos inscriptions lors de notre prochaine assemblée générale.

LE COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTE FETES DE FIN D'ANNEE

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Football

Président : Daniel AUMONT (06 32 62 54 43)

Vice-président : Thierry JOUFFRE (06 03 72 59 96)

Courriel : essic.carlux@gmail.com

E.S.S.I.C.



Ecole sportive de Secteur InterCommunes de Carlux

La saison 2021-2022 s'est arrêtée prématurément.

En effet, le manque de jeunes candidats n'a pas permis de relancer les entraînements.

Nous espérons qu'en 2023, des jeunes viendront renforcer les effectifs afin de reprendre les cours sur le terrain de foot de Carlux.

Nous sommes à votre disposition pour prendre les inscriptions, n'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire.

Nous vous souhaitons une meilleure année 2023,

Et surtout la santé en cette période difficile.

Prenez soin de vous.

La gymnastique volontaire

Les cours ont lieu le mercredi à 10h

À la salle des fêtes de Carlux

Pour les inscriptions :

sur place le mercredi .

Contacts :

Michèle DELHORBE : trésorière

Helen STRATT : animatrice



Les Amis de Carlux



La vie de l'association, les fêtes et le château sur internet : <http://lesamisdecarlux.over-blog.com>

Nettoyage et désherbage au château le 02 juillet 2022

Le 2 juillet, les bénévoles de l'association, armés de débroussailleuses, sécateurs et autres « Opinel » se sont réunis pour effectuer le nettoyage et le désherbage du château.



Le soleil était de la partie, en ce début d'été, et ce fut avec grand plaisir que toute l'équipe a partagé repas et boissons pour clôturer cette matinée de travail.



Soirées CLUEDO au château durant l'été

Durant la période estivale, chaque vendredi soir, ont eu lieu des soirées « Cluedo », sortes de jeux de piste et d'enquête par équipe. Cette année, contrairement à 2021 et ses pluies torrentielles, soleil et fortes chaleurs furent de la partie pendant les soirées organisées par Jérôme Merchadou. La tenue de la buvette par les bénévoles des Amis de Carlux a permis de collecter quelques fonds pour notre association.



Fête des crêpes les 20 et 21 août

Après deux ans d'interruption due à la crise sanitaire revoilà notre traditionnelle fête des crêpes.

C'est avec grand bonheur que celle-ci fut préparée, en premier lieu lors de la réunion préliminaire avec les bénévoles le 22 juillet, puis lors de la semaine précédant la fête afin de réaliser, les affichages, le montage des structures, des stands de cuisson et d'accueils, des tables, des installations électriques, de plomberie et de sonorisation.

Cette belle fête de village familiale représente un très gros travail de préparation et d'organisation que nos formidables bénévoles et agents communaux mènent à bien chaque année.



Cette année 2022 a été un succès pour la fête, beaucoup de visiteurs, des animations nouvelles, sur le thème de l'époque médiévale, musiques, troubadours et fauconnerie.

Comme tout au long de l'été, un soleil bien présent, et la joie ressentie de pouvoir tous à nouveau se retrouver, libres de toute contrainte sanitaire...même si, au sein de notre équipe, le covid avait jeté son dévolu...



Il y eut comme à l'accoutumée deux belles et épiques courses d'ânes, « drivés » par un groupe de jeunes et fringants jockeys qui ont suscité éclats de rires et encouragements !

Pas de record battu cette année, mais tout de même plus de 5400 crêpes réalisées, autant dire que crêpières et crêpiers n'ont pas chômé !

Avec le soir tombant et la fraîcheur revenue, ce fut l'heure du feu d'artifice, mettant en vedette notre beau château, puis, plus tard dans la soirée, du côté de la halle, de la musique et de la danse pour notre jeunesse.

RDV les 19 et 20 août 2023 pour la prochaine fête des crêpes !

L'association des Amis de Carlux



Rendez-vous le vendredi 10 mars 2023 à la salle des fêtes à 18 h 30 pour notre assemblée générale

Le bilan global de l'association y sera présenté et nous pourrons proposer à la Mairie une nouvelle participation financière à l'embellissement de notre commune et à la restauration du château pour 2023.

Notre Bureau inchangé depuis 2021 :

Yves GARRIGUE	président	Michel LEMASSON	2e vice-président
Michel GARNERO	vice-président	Brigitte REY	trésorier adjoint
Patrick THEMELIN	trésorier		secrétaire adjointe
Claudine ALBENQUE	secrétaire		

Je remercie les Amis de Carlux et tous les bénévoles (plus de 70 personnes) qui ont participé à l'organisation et permis la réussite de ces journées tout au long de l'année.

Bonne et heureuse année à tous !

Le Président, Yves GARRIGUE

lesamisdecarlux@orange.fr



web

Club Canoë Kayak



CANOË KAYAK CLUB

CARLUX

Présidente : Elodie FERBER

ckccarlux@wanadoo.fr

☎ 07 84 26 13 06

les activités de l'année 2022 :

Cette année, la base de canoë kayak a ouvert ses portes le lundi 11 Juillet 2022, après la journée porte ouverte (Auberge espagnole) qui a eu lieu le dimanche 10 Juillet.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de jeunes bénévoles pour nous prêter main forte !

Les touristes ont préféré les balades matinales, sur la Dordogne, pour se préserver des fortes chaleurs de l'après-midi !



Reprise de l'activité randonnée :

⇒ dimanche 23 Octobre sur le parcours vézacois « La boucle des moulins » (parcours de 8,9 km).



⇒ dimanche 13 novembre sur le secteur de Prat de Carlux - Saint Vincent Le Paluel (parcours de 8.5 km) avec la visite du château Le Paluel.



En 2023, la date retenue pour l'ouverture de la base est le lundi 10 juillet.

Le bureau et ses membres vous convient à l'Assemblée générale

le samedi 4 février 2023 à 20h30 à la Salle polyvalente de Carlux.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe, ainsi que les nouveaux bénévoles entrés au sein de l'association.

Merci à tous et meilleurs vœux pour l'année 2023

Le bureau

Le Comité des fêtes de Carlux

Président : Jean-Claude DELHORBE
Mel.: janine.charrier@gmail.com

**Fête votive : Elle a dû être annulée à cause des mesures sanitaires de protection en vigueur.
Rendez-vous en 2023 les 10 et 11 juin**

Le méchoui : un succès important en 2022 Rendez-vous le 03 septembre 2023

Le MECHOUI est devenu une grande fête traditionnelle sur la terrasse du château tous les premiers dimanches de septembre. Les Carluciens aiment inviter leur famille, leurs amis mais aussi rencontrer les derniers touristes pour clôturer la saison d'été dans ce magnifique décor.

Et c'est ainsi que, sous un soleil radieux, une partie du Comité a installé les tables, préparé différents mets pendant qu'une autre tournait les broches sur lesquelles étaient enfilés trois beaux agneaux.

Quel parfum, quelle douceur de vivre....

Près de cent cinquante personnes se sont retrouvées autour des tables et ont apprécié ces doux instants, toutes sont reparties heureuses avec le cœur léger.

Le Comité est ravi de voir un tel succès, il vous invite à le rejoindre l'an prochain pour manger mais aussi pour effectuer tous les préparatifs en amont.



Ami'cole

L'Ami'cole est l'association des parents d'élèves du regroupement scolaire du Carluxais qui concerne les enfants de 7 communes, répartis sur les 4 écoles de Carlux, Cazoulès, Ste Mondane et St Julien de Lampon.

Cette association a pour but d'organiser des manifestations et d'aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Présidente :

Madame FRAYSSE Céline 06 43 02 06 87 celine-fraysse@outlook.fr

Membres du bureau

Vice- présidente : BONNASSIE Julie

Trésorière : EMENGEAR Louise

Vice- trésorière : JAVOY Marthe

Secrétaire : LACOMBE Marine

Vice- secrétaire : ARPAILLANGE Marianne



L'Ami'cole est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des manifestations pour ainsi pouvoir aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques ; participation aux différentes sorties (programme école et cinéma, sorties culturelles, ...) mais aussi l'achat de matériel pour les classes.

Pour cela, nous organisons diverses manifestations : vente de chocolats à Noël, repas périgourdin début mars, tombola en fin d'année et nous participons à l'organisation des grandes fêtes de l'année : la fête de Noël, le Carnaval et surtout la Fête de l'école début juin cette année. Mais tout cela n'est rendu possible que grâce au dynamisme des membres de l'Ami'cole et des parents qui ponctuellement nous apportent leur précieuse aide.

Chacun peut à son rythme donner de son temps, en fonction de ses possibilités. L'Ami'cole défend l'esprit de solidarité avec l'école qui ne peut s'accomplir que collectivement.

En espérant pouvoir organiser toutes nos manifestations,
nous vous souhaitons à tous une excellente année 2023 !

Relais sainte Catherine de Carlux

paroisse.st.sacerdos@orange.fr
 Site : www.egliseensarladais.catholique.fr

Voici l'année 2022 qui se termine et c'est avec joie, dans le froid, que notre petite équipe s'est retrouvée pour bâtir la petite crèche humble et écologique en lien avec les événements actuels ... Oui, nous accueillons dans notre église, dans le monde et dans nos cœurs : le Messie.



L'an prochain la Crèche automate reprendra sa place

Il y a 1 mois, la fête Patrimoine de notre Eglise Sainte Catherine d'Alexandrie a réuni près de 200 personnes durant toute la journée. Les différentes propositions ont été appréciées :

La messe du 1^{er} dimanche de l'Avent fut présidée par le Père Christophe et animée à l'harmonium par le futur organiste Arthur ! Au cours de celle-ci, le petit Antoine a reçu le baptême et Bernard Garrouty a remis des extraits de l'Histoire de notre Sainte tirés d'un livre ancien datant du 17^e siècle.

Il est visible dans l'église déposé sur un ambon face au beau vitrail de notre Sainte Patronne.



A la sortie, le verre de l'amitié a rassemblé bon nombre de personnes venues par sympathie.



Le repas festif, au menu sympa préparé par des super mamies et un cuisinier, a réuni plus de 60 personnes qui ont apprécié l'ensemble. Une équipe de jeunes filles a assuré le service. Les « Catherine » du village et de la paroisse ont reçu leur petit cadeau. L'animation chantante fut menée par Christophe pour se terminer par la super loterie préparée avec soin pour la joie des nombreux gagnants répartis ici et ailleurs ...

Oui « A la Sainte Catherine tout bois prend racine » Cette fête est bien enracinée ! rendez-vous l'an prochain ! la date sera donnée en Septembre.

Au cours de l'été, à la sortie de deux messes dominicales, un apéritif fraternel a été offert aux participants et vacanciers, avec vente de gâteaux. Beau succès à recommencer ! Cela remplace la kermesse.

Mais notre église est d'abord le lieu de rassemblement des fidèles et c'est deux fois par mois que nous nous réunissons pour célébrer, avec le prêtre la messe dominicale.

Lors des grandes fêtes de l'année liturgique : Noël, les Rameaux, Pâques, l'Ascension (en l'Eglise de St Julien), la Pentecôte, le 15 août, la Toussaint et la traditionnelle bénédiction des tombes, l'Eglise accueille beaucoup de fidèles.



Trois couples se sont donné le sacrement de Mariage, en présence du prêtre et entourés de leur famille et amis.

Cinq enfants ont été baptisés cette année.



Plusieurs personnes défunt(e)s, du village, connues ou moins connues, avec leur famille, ont été accompagnées par la célébration des funérailles souvent présidées par un prêtre et parfois par une petite équipe de la communauté Chrétienne « missionnée » par l'évêque pour accompagner les familles en deuil.

« Les Equipes du Rosaire », mouvement universel de l'Eglise pour prier la Vierge Marie, a vu le jour l'an dernier. Une dizaine de personnes se réunissent chaque mois « aux Coccinelles ». Un petit livret nous aide à prier, méditer et dialoguer, partager et louer. Le Père Zanette nous accompagne. Les amoureux de Marie et du Chapelet seront accueillis !

Une des fiertés du village, c'est l'Eglise ouverte chaque jour, comme le château ! La lecture du contenu du livre d'or atteste de la beauté et la sérénité du village

Ce maintien de la vie chrétienne se fait par la discrétion et l'engagement de quelques personnes, que nous remercions vivement au nom de la Paroisse Saint Sacerdos : l'ouverture de l'église matin et soir, l'entretien régulier, aux grandes fêtes, sans oublier les toiles d'araignées ! le fleurissement de l'église, le service de la sacristie, l'animation liturgique, l'animation musicale, la communication et l'accueil.

Et c'est avec joie que cette équipe dynamique, priante et accueillante vous souhaite pour l'année 2023 à vivre « l'humanité de Dieu et la joie de l'Evangile » en toutes circonstances. Ce message s'adresse aussi aux jeunes dont certains vivront les JMJ à Lisbonne, dans les diocèses et peut-être la paroisse.

Bonne et Sainte Année !

Un joli dépliant concernant la visite de l'église a été conçu et édité pour les visiteurs .

Pour tous contacts : baptêmes, mariages, funérailles , demandes de messes etc...

Presbytère 14 rue Jean Joseph Escande 24200 Sarlat la Canéda 05 53 59 03 16

paroisse-st-sacerdos@orange.fr

site : egliseensarladais.diocese24.fr

l'équipe du relais

C'est avec beaucoup de joie que nous accompagnons toute la communauté paroissiale. Avec beaucoup de reconnaissance pour tous ceux qui s'y donnent et font vivre les activités, rencontres et célébrations et services que nous vivons vers Carlux et St Julien. Sur les 42 communes de la Paroisse St Sacerdos en Périgord Noir il est important que chaque sous-secteur que nous appelons « relais » face vivre une proximité.

A tous les habitants de vos communes nous souhaitons, le Père François, Nicolas et moi (Christophe) une très bonne année 2023.

Avec tout notre respect sincère. Père Christophe LAFAYE, curé de la Paroisse st Sacerdos en Périgord Noir.

Le Comité des fêtes de Limejous

Président : Nicolas LINOL PEYROU
avrilhumi@hotmail.fr

Amicale de chasse de Carlux

Président : Fabien PLANCHE
Trésorier : Charlotte PLANCHE
Secrétaire : Yohan SOULIER

Toute l'équipe de chasse vous souhaite une
Bonne Année 2023 !

**Pour tout renseignement,
s'adresser au Président :**

☎ 0689848591

Club Au Fil du Temps Carlucien

Présidente : Janine CHARRIER
janine.charrier@gmail.com

Le programme du club a été revu constamment tout au long de l'année, cependant une grande partie des membres se sont retrouvés pour passer des moments très conviviaux.

Le Covid ayant retardé la Présidente, la galette des rois prévue début février s'est transformée en gâteau de Pâques.

Lors de notre assemblée générale, le 22 mars, Yves Figuières, trésorier, a annoncé son départ pour Toulouse.



Un appel a été lancé auprès de nos adhérents (parlant le français) pour reprendre le flambeau auprès de Jean Claude Roussel, toujours trésorier au sein de notre association.

Nous devons effectuer un voyage de 6 jours au pays basque espagnol, encore une fois nous avons dû l'annuler et pourtant 25 candidats auraient souhaité partir. Le Covid régnait encore sur le secteur et les participants n'ont pas réagi assez vite pour conserver la réservation.

Aussi, le 27 avril, une quarantaine de joyeux lurons ont pris la destination de Bordeaux pour admirer Venise dans les bassins de lumière.

Nous avons pu intégrer la ville, les gondoles, les musées, les peintures, la vie au fil des siècles, grâce aux projections sur l'eau, sur les murs, sur les plafonds et sur le sol.

Un site à voir ou à revoir absolument....



Dans la continuité de la journée, nous avons embarqué sur le « River Cruise » pour une balade de deux heures. Tout en déjeunant, nous avons ainsi admiré les beaux immeubles qui longent les quais, mais aussi la Maison du vin et les magnifiques ponts.

Ravis de notre journée, nous sommes rentrés après la visite d'une cave très particulière qui utilise des grandes amphores pour élever le vin.

Le 2 juin, en partenariat avec CASSIOPEA, le club a organisé une séance de prévention « bien vieillir en Dordogne ». Le thème du jour, « Les pieds, prenons les en main », a apporté des méthodes et des conseils pour mieux appréhender une bonne stabilité.

Le 5 octobre, une nouvelle balade nous a fait découvrir le patrimoine d'Argentat :

les maisons à galerie de bois, le Bastier, les anciens couvents, « la Raymondie » anciennement Hôtel de Turenne où les vicomtes tenaient leurs assemblées, les manoirs et une superbe vue sur les bords de la Dordogne.



Après un succulent repas, nous sommes montés à bord d'une gabarre théâtrale où nous sommes tous devenus des gabarriers du siècle passé. Puis nous avons découvert le musée virtuel du barrage de Chastang comprenant l'exposition de toutes les machines qui lui permettent de nous alimenter en électricité.

La journée s'est terminée en montant sur une colline pour contempler le soleil couchant sur les monts du

Cantal, vue à 360°. Le point de vue de Roche de Vic (45° 07' 15 "N, 01° 47' 21" E).





Le 6 novembre, une cinquantaine de convives ont dégusté une délicieuse choucroute. Le Duo Mimosas a animé ce repas. Dans une ambiance très chaleureuse, les chants se sont élevés à toutes les tables rappelant ainsi nos folles années.

Les membres du club se réunissent toujours tous les mardis après-midi pour jouer et partager de bons moments et vous êtes tous invités à continuer à vous divertir ensemble dans la salle mise à disposition par la mairie au passage au fil du temps (salle dans la cour de l'ancienne école, à côté de la poste, sous le foyer Seyral).

L'activité « tricot/couture » a fait une pause, cependant à compter de janvier 2023, Claude DELFAUD, membre du club, excellente brodeuse Carlucienne, va enseigner bénévolement les secrets de la broderie dans cette même salle. Elle a déjà des inscriptions gratuites et vous pouvez la contacter pour choisir ensemble le jour de ces cours (qui peut être éventuellement le même que le jour des jeux pour éviter des dépenses importantes de chauffage)

Tous les détails de cette nouvelle activité vous seront indiqués ultérieurement.

Le club vous propose deux ou trois sorties pour 2023 (et quelques repas) :

- Le voyage prévu dans le Val de Loire et en Bourgogne est reprogrammé. Une pré-réservation est effectuée auprès du Château de la Ferté Imbault du 26 avril au 1er mai 2023.

Prière de vous faire connaître dès le mois de janvier si vous êtes toujours intéressés ; les détails vous seront communiqués et un premier acompte sera versé pour bloquer définitivement la réservation.

- Le deuxième voyage s'effectuera sans doute au Puy du Fou fin septembre, début octobre.

La réservation se fera au début de l'année afin de bloquer les billets pour assister à la grandiose Cinéscénie du samedi soir.

- La troisième sortie d'une journée nous conduira, si vous le désirez, dans le Périgord blanc.

Pour ces voyages, veuillez contacter votre présidente (par mail, téléphone ou autre) dès le 15 janvier. Merci beaucoup

Le CLUB AU FIL DU TEMPS VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2023

Les Coccinelles

Président : Guy SAULIERE

egsauliere@free.fr

L'association souhaite comme par le passé faire des actions ponctuelles au niveau de la commune.

Les locaux de l'association sont à disposition pour les assemblées générales et la paroisse pour la dispense du catéchisme et la tenue de groupes de réflexion.

Associations locales

Les associations locales, loi de 1901, par leur structure et leur fonctionnement démocratique permettent à tous les citoyens qui le souhaitent d'assumer dans l'intérêt de tous de réelles responsabilités au sein de la vie de la commune.

Le Conseil municipal, conscient que les associations sont les garants des libertés et de la démocratie, continuera à les encourager.



Pneus

Entretien Auto

Lubrifiants

Rejoignez-nous sur 



www.groupegarrigue.fr



Agence Gourdon  05 65 41 95 95

Agence Sarlat  05 53 30 40 92

Agence Souillac  05 65 32 72 30



**HYDRAU
ELECT**

**Z.I. rue Marcel Paul
46130 BIARS SUR CÈRE**

Tél. : 05 65 39 72 00

Fax : 05 65 38 68 36

contact@he46.fr

durand décor 24 Sarlat

SALONS LITERIE
MEUBLES LINGE RIDEAUX
STORES & déco

gallery tendances
| mobilier & concept

www.durandecor.fr
Rte de Souillac 24200 Sarlat

Association
Althéa
une autre idée
de l'accompagnement

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

LES ATELIERS
DE LAVERGNE

Agriculture Artisanat

FAB-élec 24


INSTALLATION ÉLECTRIQUE
DÉPANNAGE / RÉNOVATION
AUTOMATISME / VMC


REYNAL FABIEN REDON 24250 GROLEJAC
FABelec24@gmail.com
0640338466



ELECTRICITE GENERALE

SEABRA Paulo

 06 76 25 68 31

 05 53 28 33 92

RC 443 638374 RM 2401

Automatisme de portail

Alarme Vol Incendie

Climatisation

Dépannage

Chauffage

Mail : Seabra.paulo@orange.fr

SAS

Delhorbe

**Chemin des 7 fontaines
24370 CARLUX**

05 53 29 74 11
06 79 96 39 45

chris.delh@orange.fr

- ▲ PLOMBERIE
- ▲ SANITAIRE
- ▲ ADOUCISSEUR D'EAU
- ▲ CHAUFFAGE
- ❄ CLIMATISATION

Fioul - Gaz - ENR
Installation - Dépannage
Entretien - Ramonage



PIECES AGRICOLES - QUINCAILLERIE
FOURNITURES INDUSTRIELLES et ACCESSOIRES

COVERPA

Z.I. de Madrazès 24200 SARLAT
Tél. 05.53.59.32.31- Fax. 05.53.31.13.59

M
E
T
A
L
F
E
R
R
E
R
I
E
S
E
R
V
I
C
E
S

METAL
CREATIF

Avec Frédéric Castang

La Garélie - 24370 CARLUX
Contact : fredcastang@gmail.com - 07.87.39.75.10
Facebook : <https://www.facebook.com/FREDCASTANG>



SARL PROUILLAC & Fils

Bénies - 24590 Salignac-Eyvigues
Tél. : 05 53 28 81 20 - Fax : 05 53 28 82 04
www.prouillac-materiaux.com

DENIS PIGHI

CRÉATEUR PAYSAGISTE



- LOGICIEL 2D / 3D
D'ARCHITECTURE D'EXTERIEUR
- CRÉATION - ENTRETIEN
PARCS, JARDINS & BASSINS D'AGREMENT
- ARROSAGE INTÉGRÉ
- VENTE DE VÉGÉTAUX

3dconceptpaysage@orange.fr

06 87 76 27 74

05 53 31 89 96

Vente aux professionnels et aux particuliers

578 Impasse de la chocolaterie 24370 CARLUX
05.53.29.73.41

Spécialités artisanales
Confiserie de Noix
Chocolats aux Noix



19



72

Domaine de Béquignol

Artisan Chocolatier

Boutique en ligne : www.carlux-chocolats.com



**Vous désirez faire paraître un
encart publicitaire dans le bulletin
municipal 2023 ?**

**Contactez la mairie de Carlux au
05 53 29 71 08**



**ATELIER
DU PC**

MAGASIN INFORMATIQUE

Le Pontet Sarlat
05.53.28.49.43
www.atelierdupc.com



Le Prô Saint-Louis - 24260 LE BUGUE

Tél. 05 53 07 23 18

Fax 05 53 07 04 94

Mail : info@montastier.fr

www.montastier.fr

05 53 07 23 18




**POMPES FUNÈBRES
AVERGNE**
sarl LACOSTE et fils

13, rue Gabriel Tarde - 24200 SARLAT-LA-CANEDA
Tel. : 05 53 28 86 03 - Fax : 05 53 28 80 54
contact@pompesfunebreslavergne-sarlat.fr
www.pompesfunebreslavergne.fr
Magasin d'articles funéraires
Contrats obsèques





ROUFFILLAC 05.53.31.03.13 contact@itinerance-cuir.fr



Pizza Big Good
Au feu de bois

OUVERT
Hors saison du mercredi au samedi midi et soir.
Juillet - Août 6/7
fermé le mardi

Pâte faite Maison

101 Route de la Dordogne
Lieu Dit Rouffillac
24370 CARLUX

Pizzas à Emporter
mode de paiement : espèces, chèques et tickets restaurant.

06 48 15 86 29

**BOULANGERIE
PATISSERIE**



**S.A.R.L
MIRAMONT**

Le Bourg 24370 Carlux

☎ 05 53 29 71 01

Le Bourg 24370 Saint Julien

☎ 05 53 28 94 17

SARL CHAUSSE

TRAVAUX PUBLICS

CARRIERE

TERRASSEMENT

ASSAINISSEMENT

GOUDRONNAGE

Rouffillac

24370 CARLUX

Tel . 05 53 29 70 16



Halle Paysanne de Carlux
Marché fermier
Restaurant panoramique typiquement Périgourdin
« Le Relais du Paysan »
ouvert tous les jours de mai à novembre
 ☎ **05 53 29 41 90**



Restaurant hôtel Le Rouffillac
 Ouverture à l'année et tous les midis
 Menus à 13 €, 18 € et 22 €
 Repas de fêtes, d'associations et de groupes
 ☎ **05 53 29 70 24**

Visite du Château le Paluel de mai à Toussaint

MARCHE DES HALLES de SOUILLAC tous les jours, toute l'année de 9 heures à 19 heures



Services

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Localité
Caravanes
Mobil-Homes
Bungalow isolés

A proximité
Piste cyclable - GR
Restaurants - Téléphone
Tous commerces 800 m

Coordonnées GPS
Latitude : 44.56743° Nord
Longitude : 1.3578° Est

Par l'autoroute A20
sortie N°55 Souillac,
prendre la D7023
direction Sarlat

Du 1er Avril au 30 Octobre

Les Ombrages
ROUFFILLAC (D703) - 24370 CARLUX
Tél : 09 53 53 25 55
Website : www.ombrages.fr / E-mail : ombragesperigord@free.fr

CAMPING - CARAVANING ★★

En bord de Dordogne
à ROUFFILLAC - CARLUX
Près de Sarlat - Périgord Noir

CAMPING « LES OMBRAGES »
ROUFFILLAC 24370 CARLUX
 Tel: 09 53 53 25 55

3 circuits pour découvrir la Rivière Espérance

norbert.fr

Gabares NORBERT
 Le Bourg - 24250 LA ROQUE-GAGEAC TÈL. 05 53 29 40 44 - Fax 05 53 29 37 30
www.norbert.fr



STUDIO DE CRÉATION
IMPRIMERIE
SITE INTERNET
SIGNALÉTIQUE
ENSEIGNE
DÉCO DE VÉHICULE



PAPETERIE
MOBILIER
DE BUREAU

Kodak Express
Digital Solutions

TIRAGE PHOTOS
ALBUM
POSTER
PHOTOS D'IDENTITÉ



BEAUX-ARTS
LOISIRS CRÉATIFS
ENCADREMENT



sas BATAILLON Frères

AVENUE ARISTIDE BRIAND - 24200 SARLAT - TÉL. 05 53 59 33 78

suivez-nous sur les réseaux !  



RECA

1780, route de Soullac
24200 SARLAT LA CANEDA

05.53.28.25.63
reca.sarlat@reca.tm.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H30
ET LE SAMEDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

Bruno Tomassetti
Agent général

23 rue Gambetta BP 11 - 24220 Saint Cyprien
Tél. : 05 53 30 35 40
Fax : 05 53 29 13 75
E-mail : agence.tomassetti@axa.fr
N° Orias 07 01 3 7

N° 1050844721MY au fichier des démarcheurs bancaires ou financiers



réinventons / notre métier



Thierry Couderc

Vous souhaitez vendre votre bien?



N'hésitez pas à me contacter

au **06 87 22 52 07**

Vous accompagner dans
votre projet est ma priorité!

**Ou gagner de l'argent
simplement:**

Un bien se vend dans votre secteur?

Communiquez moi l'info
et gagnez 10% de mes honoraires !

thierry.couderc@safiti.fr

Conseiller indépendant en immobilier

N - 888 560 810 - RSAC de Bergerac



Ouvert tous les jours de
8h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h30

Le dimanche de 8h00 à 12h30

En période estivale :

8h00 - 19h30 non stop

RELAIS COLIS

Presse - gaz - dépôt de pain - fruits
et légumes de producteurs

Produits frais - fromages - viande
charcuterie

Poulets rôtis tous les week - end

proxi.carlux@orange.fr



Livraison à domicile (10 km)

05 53 30 13 79

La municipalité de CARLUX remercie chaleureusement
tous les annonceurs de ce bulletin pour leur participation active :

Pensez à eux pour vos activités